GRAND PRWI 22 Me EDITION 2016

du jeudi 19 au dimanche 22 mai

Organisé par la Pédale-Pilotine sous l'égide du Comité Régional Cycliste de la martinique

conno rem 22 No. Emporture. do jeuti 19 au dimanche "Comité Regionnal Cyclobia" (no. 1876). A comité Regionnal Cyclobia (no. 1876).



PEDALE PILOTINE

Ancienne école maternelle Bourg 97211 RIVIERE PILOTE

DENOMINATION: PEDALE PILOTINE

ADRESSE DU SIEGE : Ancienne école maternelle, Bourg

97211 RIVIERE PILOTE

TELEPHONE: 0696 453 355/0696 852 145

EMAIL: fredcouff@hotmail.com

NUMERO SIRET: 445 345 358 000 11

N° AGREMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME : 33 97 007

OBJET DE LASSOCIATION : Promotion du sport cycliste sur route

NOM DU PRESIDENT : Gustave JOACHIN-ARNAUD

ADRESSE: Bellevue 97280 Le Vauclin

GSM: 0696 453 355

Responsable de la communication : Florent VINCENT : 0696 922 633

Responsable de la sécurité : Félix CAFE : 0696 031 853

Trésorier : Fred COUFF : 0696 852 145

REGLEMENT DU GRAND PRIX DU 22 MAI 2016

Article 1 – Organisation

L'épreuve : « Le Grand Prix du 22 Mè » édition 2016 est organisée par La Pédale-Pilotine sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et sous le couvert du Comité Régional Cycliste de la Martinique. Elle se dispute du jeudi 19 au dimanche 22 mai 2016.

Article 2 – Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier du Comité Régional Cycliste de la Martinique et est réservée aux coureurs Elite 1^{ère}, 2^è, 3^è, Pass Open et Juniors 1 et 2 de classe 2.12.7.

• Article 3 – Participation

L'épreuve est ouverte uniquement aux équipes F.F.C. du Comité Régional Cycliste de la Martinique ainsi que des clubs hors du département sous invitation spéciale de la part du club organisateur : La Pédale-Pilotine.

Une invitation spéciale a été faite à une sélection composée de 03(trois) Juniors et 03(trois) Espoirs du comité régional cycliste de la Martinique.

Les équipes sont composées de 08(huit) coureurs au maximum et de 04(quatre) au minimum. Le club organisateur peut présenter 02(deux) équipes distinctes ; ainsi que les clubs locaux qui le désirent.

Les ententes entre clubs locaux sont autorisées jusqu'à 02(deux) clubs. Le nombre minimal par équipe est de 04(quatre).

L'engagement des équipes est à faire auprès du CRCM, pour les équipes mixtes devra comporter le cachet et la signature des présidents des clubs concernés.

Les frais d'engagement sont fixés à <u>150,00 euros</u> pour la première équipe et <u>75,00 euros</u> pour la deuxième équipe, payable à l'engagement de l'équipe au plus tard le mardi 17 mai 2016 12h00.

• Article 4 – Réunion technique

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du collège des commissaires et des arbitres, le mercredi 18 mai 2016 à 19h00 pour l'intendance et à 20h00 pour les directeurs technique dans la salle « Lumina Sophie ».

• Article 5 - Classements

1. Individuel aux Temps:

Le classement individuel aux temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans toutes les étapes tenant compte des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité de temps dans ce classement, les fractions de secondes enregistrées lors du « contre la monte » individuel seront totalisées pour départager les coureurs concernés.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues dans chaque étape pour départager les concernés et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Jaune patronné par : « Bleu Car Transport Scolaire / Collectivité Territoriale de Martinique »..

Un trophée sera attribué aux 03(trois) premier de ce classement final.

Une prime journalière de 30,00 euros sera attribuée au porteur du maillot.

2. Classement Général aux Points :

Le classement est obtenu par l'attribution de points attribués à l'arrivée des étapes et demi-étapes aux 15 premiers coureurs selon le barème suivant : 25-20-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2- et 1 point.

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il ait départage :

Nombre de victoires d'étapes.

Classement individuel au temps. Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Rose patronné par : « Rapid Pompage / Espace Sud».

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

.

3. Classement de la Montagne :

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des côtes précisés comme suit :

1ère catégorie : 20- 15- 12-10-8-6-4-3-2-1 point aux 10 premiers coureurs classés au sommet.

2è catégorie : 10-8-6-4-3-2-1 point aux 7 premiers coureurs classés au sommet.

3è catégorie : 5-4-3-2-1 point aux 5 premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans les côtes la plus élevée.

Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.

Classement général final.

Ce classement portera l'attribution d'un maillot à Blanc Pois Rouge patronné par : « Poisselle-Service ».

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

4. Classement Points Chauds:

Le classement général s'obtient par l'addition des points attribués aux 4(quatre) premiers de chaque sprint intermédiaire selon le barème suivant : 5-3-2-1 point.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il ait départage :

Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement individuel aux points.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Rose patronné par : Ville de Sainte-Marie

A l'issu de la dernière étape, le coureur, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

5. Classement meilleur Espoirs:

Chaque jour, le coureur né en 1994 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Bleu Ciel patronné par : Ville du Prêcheur.

A l'issu de la dernière étape, le jeune le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

6. Classement meilleur Pass'Open:

Chaque jour, le coureur né en 1994 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Blanc patronné par : **FC Auto-école / Ville de Rivière-Pilote**

A l'issu de la dernière étape, le jeune le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

7. Classement meilleur Junior:

Chaque jour, le coureur né en 1998 et après, le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Rouge patronné par : **STVA / RLDM**.

A l'issu de la dernière étape, le junior le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué au premier de ce classement.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.

8. Classement général aux temps par équipe :

Le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'obtient par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.

Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ; etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute formation réduite à moins de 3(trois) coureurs, est éliminée du classement par équipe.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Orange Patronné par les « **Ets Rosette / Les Amis du Vélo** ».

Un trophée sera attribué à l'équipe classée première de ce classement.

Une prime journalière sera attribuée au leader du classement.

9. Article 6 - Préséance

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

Classement général au temps,

Classement général aux points,

Classement de meilleur grimpeur,

Classement des points chauds,

Autres (Jeunes/Espoirs/Pass'Open et Equipe) :

L'organisateur peut imposer à un autre coureur, classé en ordre utile, le port du maillot non revêtu par le leader dans le classement en question.

Le port des différents maillots est obligatoire.

Le refus d'en revêtir un des maillots, entraînera la mise hors de course.

10. Article 7 - Protocole

Après l'arrivée de chaque étape, les 03(trois) premiers coureurs recevront une coupe.

Les maillots des leaders des différents classements seront remis après l'arrivée de chaque tape et que les classements seront officialisé et mis à disposition.

En cas de retard ou d'absence au protocole le coureur aura une amende de 50,00€.

Les directeurs techniques absents à la réunion technique se verront pénaliser d'une amende de 100,00€.

Les directeurs techniques devront vérifier si leur coureur est retenu pour le contrôle médical à l'arrivée de chaque étape.

La/les commune(s) traversée(s) sera/seront :

RIVIERE-PILOTE, SAINTE-LUCE, RIVIERE-SALEE, DUCOS, LAMENTIN, ROBERT, TRINITE, SAINTE-MARIE, MARIGOT, LORRIN, AJOUPABOUILLON, MORNE ROUGE, SAINT-PIERRE et PRÊCHEUR.

Horaire du Rassemblement :

JEUDI 19 à 13h, VENDREDI 20 à 13h, SAMEDI 21 à 7h30 et 14h et le DIMANCHE 22 à 8h

Horaire du Départ :

JEUDI 19 à 14h, VENDREDI 20 à 14h, SAMEDI 21 à 8h30 et 15h et le DIMANCHE 22 à 9h

Horaire approximatif de l'arrivée :

JEUDI 19 à 17h, VENDREDI 20 à 17h, SAMEDI 21 à 12h et 17h et le DIMANCHE 22 à 12h

PREMIERE ETAPE: EN LIGNE 125,000KM

RIVIERE-PILOTE/ABONDANCE PATRONNEE PAR POISSELLE-SERVICE

JEUDI 19 MAI 2016

Rivière-Pilote (Mairie) – Abondance – Saint-Esprit – Petit-Bourg – Régale – Rivière-Pilote – Trou au Diable – Sainte-Luce – Rivière-salée – Petit-Bourg – Saint-Esprit – François – Vauclin – Abondance – Saint-Esprit – François – Vauclin – Abondance (Poisselle-Service)

HORAIRES:									
Signatur	e: 13h00 Appel des coureurs :	13h30			Départ : 14h00				
Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.	Observations				
Bourg	Rivière-Pilote Départ	125,000	0	14h00					
RN8	Rocher Zombi	124,200	0,800						
RN8/D18	Croisée LOURDE	123,200	1,800						
D18	Josseau	116,500	8,500						
D18/D5	Croisée RAQUETTE	116,000	9,000						
D5	Bellevue (POISELLE-SERVICE) 1 ^{er} Passage	114,000	11,000						
D5	Sommet de Valatte	112,000	13,000		Point Montagne 2èC				
D5	Saint-Esprit	104,400	20,600						
D6	Gendarmerie (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud				
D6	Carrefour EDF	101,100	23,900						
RN7/RN8	Carrefour Petit-Bourg	100,300	24,700						
RN8	Régale « Eglise »	94,700	30,300						
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	87,200	37,800						
D18	Trou Diable	82,700	42,300		Point Montagne 2èC				
D18	Sainte-Luce (Bourg)	80,700	44,300		Ouverture du ravitaillement				
RN5	Station Total (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud				
RN5	Rd Point (Petit-Bourg)	70,300	54,700						
RN7	Croisée EDF	66,000	59,000						
D6	Saint-Esprit	72,500	52,500						
D6	Croisée (Gaborin)	58,300	66,700						

D6	Habitation Clément]	
D6	Rd Point (Martienne)	55,300	69,700	
RN6	Mne La Croix	53,300	71,400	Point Montagne 2èC
RN6/D5	Vauclin	42,600	82,400	
D5	Rd Point (La Montagne)	40,00	85,000	
D5	Bellevue (POISSELLE-SERVICE) 2è Passage	36,200	88,800	
D5	Sommet de Valatte			Point Montagne 2èC
D5/D6	Saint-Esprit	26,600	98,400	
D6	Bleu Car Transport Scolaire (Ville de Sainte-Marie)			Point Chaud
D6	Croisée (Gaborin)	22,100	102,900	Fermeture du Ravitaillement
D6	Habitation Clément			
D6	Rd Point (Martienne)	19,100	105,900	
RN6	Mne La Croix	17,400	107,600	
RN6	Vauclin	6,400	118,600	
D5	Rd Point (La Montagne)	3,800	121,200	
D5	Abondance (POISSELLE-SERVICE) Arrivée	0	125,000	

DEUXIEME ETAPE: EN LIGNE 113,400KM

RIVIERE-PILOTE/SAINTE-MARIE PATRONNEE PAR LA VILLE DE SAINTE-MARIE VENDREDI 20 MAI 2016

Rivière-Pilote(Mairie) — Sainte-Luce — Rivière-Salée — Trois Îlets — Anses d'Arlets — Diamant — Les Coteaux — Petit-Bourg — Saint-Esprit — Valatte — Vauclin — François — Chopotte — Robert — Trinité — Sainte-Marie (Entrée Sud) — **Bord de Mer (Arrivée)**

HORAIRES:									
Signature	: 13h00	Appel des coureurs :	13h30			Départ : 14h00			
Route n°		Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy	Observations			
Bourg	Rivière-Pilote		113,400	0					
RN8	Rocher Zombi		112,600	0,800					
RN8	Rd Point Poirier		111,500	1,900					
RN5	Sainte-Luce		109,100	4,300					
RN5	Pont du Diamant (Ville de	e Sainte-Marie)	101,400	12,000		Point Chaud			
RN5	Echangeur de Rivière-Sal	ée	98,800	14,600					
D7	Trois-Îlets		92,600	20,800					
D7	Galochat (Ecole)		86,000	27,400		Pt Montagne 2èC			
D7	Anses d'Arlets		81,000	32,400					
D7	L'Abbé le Roi (Sommet)		78,500	34,900		Pt Montagne 2èC			
D7	Giratoire « Les Coteaux »		66,900	46,500		Ouverture du ravitaillement			
D7	Giratoire (Ville de Sainte-	Marie)	66,400	47,000		Point Chaud			
RN5	Giratoire Petit-Bourg		61,400	52,000					
RN8/D6	Croisée EDF		59,300	54,100					
D6/D5	Saint-Esprit		56,300	57,100					
D6	Bleu Car Transport Scolai	re (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud			
D5	Valatte (Sommet)		48,200	65,200		Pt Montagne 2èC			
D5	Carrefour D5/RN6		39,500	73,900					
RN6	François (Rd Point Martie	nne)	25,900	87,500					
D1	Chopotte (Sommet)		23,300	90,100		Fermeture du Ravitaillement			
D1	Giratoire Mac d'O (D1/RN	V1)	16,100	97,300					
			_1	1	1	1			

RN1	L'Estrade (Sommet)	12,900	100,500	Pt Montagne 2èC
RN1	Carrefour Brin d'Amour	6,000	107,400	
	Foyer de Charité			Pt Montagne 2èC
RN1	Entrée Sud	1,600	111,800	
	Sainte-Marie (Bourg) ARRIVEE	0	113,400	

TROISIEME ETAPE: EN LIGNE 95,200KM 1 TRONÇON

SAINTE-MARIE/PRÊCHEUR PATRONNEE PAR LA VILLE DU PRÊCHEUR SAMEDI 21 MAI 2016

Sainte-Marie (Bord de Mer) - Carrefour Brin d'Amour - Estrade (Sommet) - Robert - Rd Point « Laguarigue » - Giratoire « Soudon » - Giratoire « Pelletier » - Augrin (Sommet) – Robert – Trinité – Sainte-Marie – Marigot – Lorrain – Ajoupa-Bouillon – Morne Rouge – Saint-pierre - La Charmeuse - Prêcheur (La Poste) ARRIVEE

HORAIRES: 7h00 Appel des coureurs : Signature: 8h30 Départ : 9h00 Kms Kms Hre de Route n° Observations Itinéraires restants parcourus pass.moy--Sainte-Marie (Bord de Mer) 95,200 0 Bourg D7 Sortie Sud 93,900 1,300 RN1 Carrefour Brin d'Amour 88,700 6,500 RN1 Giratoire « Bac » 85,200 10,000 81,900 RN1 Estrade (Sommet) 13,300 Pt Montagne 2èC RN1 Giratoire Mac d'O 78,900 16,300 RN1 Augrin « Sommet » 77,700 17,500 Pt Montagne 3èC RN1 Station Total (Ville de Sainte-Marie) 71,000 13,200 Point Chaud Ouverture du RN1 71,500 23,700 Giratoire « Brasserie-Loraine » ravitaillement RN1 Rd Point « Laguarigue » 70,300 24,900 D Giratoire « Soudon » 67,300 27,900 D Pelletier 65,900 29,300 RN1 Giratoire « Pelletier » 65,100 30,100

RN1	Augrin (Sommet)	64,100	31,100	Pt Montagne 3èC
RN1	Giratoire « Océanis »	61,100	34,100	
RN1	L'Estrade (Sommet)	59,900	35,300	Pt Montagne 2èC
RN1	Carrefour Brin d'Amour	53,000	42,200	
RN1	Foyer de Charité	52,000	43,200	Pt Montagne 3èC
RN1	Fond ST-Jacques (Sommet)	42,700	52,500	
RN1	Plateforme (Sommet)	40,000	55,200	Pt Montagne 3èC
RN1	Lorrain « Mairie »	34,900	60,300	
RN3	Giratoire « Les Poteaux »	28,200	67,000	
RN3	Ajoupa-Bouillon « Mairie »	24,400	70,800	Fermeture du ravitaillement
RN3	Gorge de la Falaise (Sommet)	23,000	72,200	PT Montagne 2èC
RN3	Mne Rouge « Mairie »	14,400	80,800	
RN3	Saint-Pierre	7,500	87,700	
D10	La Sablière	4,900	90,300	
D10	Pointe La Marre	1,800	93,400	
D10	La Charmeuse	1,200	94,000	
D10	Prêcheur (La Poste) ARRIVEE	0	95,200	

TROISIEME ETAPE : CLMI 9,800KM 2^E TRONÇON

PRÊCHEUR/SAINT-PIERRE
PATRONNEE PAR LA VILLE DU PRÊCHEUR
SAMEDI 21 MAI 2016

Prêcheur (La Poste) – Saint-Pierre (Ecomax)

HORAIRES:									
Signatur	e: 14h00	Appel des coureurs :	14h30			Départ : 15h00			
Route n°	Itinéraire	s	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moyk	Observations			
D10	Prêcheur (Poste) DEPART		9,800	0					
D10	Pointe Lamare		5,800	4,000					
D10	Fond Coré		1,800	6,000					
D10	Saint-Pierre (ECOMAX) ARRIVEE		0	9,800					

QUATRIEME ETAPE: EN LIGNE 115,200KM

RIVIERE-PILOTE/RIVIERE-PILOTE PATRONNEE PAR LA VILLE DE RIVIERE-PILOTE DIMANCHE 22 MAI 2016

Rivière-Pilote « Mairie »DEPART- Sainte-Luce -Echangeur de Rivière-Salée -Médecin- Rd Point Céron-Rivière-Pilote (Bourg)
-Maternité (Sommet) -Rivière-Salée (Rd Point Total) – Petit-Bourg – Lapalum – Quatre Croisée – Saint-Esprit – Mne Lavaleur
– Lapalum – Echangeur RN5 – Rivière-Salée – Sainte-Luce – Poirier – Rocher Zombi – Josseau – Retour sur Rivière-Pilote –
Rocher Zombi – Rd Point RLDM - Stade « En Camé Alfred MARIE-JEANNE »ARRIVEE

	HORAIRES	5:			
Signatur	e: 7h30 Appel des coureurs:	8h30			Départ : 9h00
Route n°	Itinéraires	Kms restants	Kms parcourus	Hre de pass.moy	Observations
Bourg	Rivière-Pilote « Mairie »DEPART	115,200	0		
RN8	Rocher Zombi	114,400	0,800		
RN8	Rd Point Poirier	113,300	1,900		
RN5	Sainte-Luce	110,900	4,300		
	Pont du Diamant (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
RN5	Echangeur de Rivière-Salée	100,300	14,900		
D7	Médecin	98,300	16,900		
D7	Rd Point « Les Coteaux »	97,100	18,100		
D7	Rd Point Céron	94,800	20,400		
RN5	Rd Point Poirier	86,800	28,400		
RN8	Rd Point Rocher Zombi	85,300	29,900		
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	84,900	30,700		
	Mairie (Ville de Sainte-Marie)				Point Chaud
D8	Maternité (Sommet)	81,100	34,100		Pt Montagne 2èC
D8	Rivière-Salée (Rd Point Total)	70,300	44,900		Ouverture Ravitaillement
RN5	Rd Point Petit-Bourg	67,500	47,900		
RN8	Lapalum	61,700	53,700		Pt Montagne 3èC
	Rd Point « Lourde »	60,600	54,800		

	Quatre Croisée	54,200	61,000	
	Manzo			
D16	Croisée Gaborin	52,000	63,200	
D6	Saint-Esprit	48,000	67,200	
	Blue Car Transport Scolaire			Point Chaud
	Mne Lavaleur	46,000	69,200	Pt Montagne 3èC
	Lapalum	43,500	71,700	
	Rd Point « Lourde »	43,000	72,200	
	Echangeur RN5	41,300	73,900	
RN5	Rd Point « Cocotte »	40,000	75,200	
RN5	Rd Point « La Laugier »	34,000	81,200	
RN5	Sainte-Luce	22,700	92,500	
RN5	Rd Point « Poirier »	20,200	95,000	Fermeture du ravitaillement
RN8	Rocher Zombi	17,700	97,500	
RN8/D18	Croisée Lourde	16,000	99,800	
D18	Croisée Josseaud	11,200	104,000	
D34	Château d'Eau	9,400	105,800	
D34/D18	Rivière Madame	7,600	107,600	
D18	Croisée Lourde	4,300	110,900	
RN8	Rocher Zombi	2,600	112,600	
RN8	Rivière-Pilote (Bourg)	1,800	113,400	
RN8	Rd Point RLDM	0,600	114,600	
D	Stade « En Camé Alfred MARIE-JEANNE »ARRIVEE	0	115,200	

Grille des Prix Grand Prix du 22 Mè édition 2016

Jeudi 19 mai	Vendredi 20 mai	Samedi 21 mai	Dimanche 22 mai	CLASSEMENT
1 ^{ère} Etape en		2è Etape en 2 Tronçons	4è Etape en	GENERAL
ligne	3è Etape en			
		1 en ligne / 1 CLMI	Ligne	FINAL
	Ligne			

1er	180,00 € + C	180,00 € + C	300,00 €+ C	100,00 € + C	180,00 €+ C	500,00 € + C
2e	150,00 € + C	150,00 € + C	200,00 €+ C	90,00 € + C	150,00 € +C	400,00 € + C
3e	130,00 € + C	130,00 € + C	150,00 €+ C	80,00 € + C	130,00 € +C	300,00 €+ C
4e	100,00 €	100,00 €	100,00€	70,00 €	100,00 €	200,00 €
5e	80,00 €	80,00 €	90,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
6e	60,00 €	60,00 €	80,00 €	50,00 €	60,00 €	90,00 €
7e	50,00 €	50,00 €	70,00 €	40,00 €	50,00 €	80,00 €
8e	40,00 €	40,00 €	60,00 €	30,00 €	40,00 €	70,00 €
9e	30,00 €	30,00 €	50,00 €	20,00 €	30,00 €	60,00 €
10e	20,00 €	20,00 €	40,00 €	10,00 €	20,00 €	40,00 €

	PRIX ANNEXES									
	Prix Montagne	Points	Meilleur	Meilleur	Générale aux	Meilleur	Meilleur			
		Chauds	Juniors	Espoirs	Points	Pass'Open	Equipe			
1er	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C	150 € + C			
2e	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € + C	100 € +C			
3e	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C	50 € + C			
	Maillot Jaune : 30,00€/ jour soit 120,00€		Autres : 20.00€/Jour soit 160,00€							
Totaux	300,00 €	300,00€	300,00 €	300,00 €	300,00€	300,00€	300,00 €			
	2.380,00 €									

Total des Gains : 8.430,00€



MAILLOTS DU GRAND PRWI DU 22 ME EDITION 2016

- 1- BLEU CAR Transport Scolaire / CTM : Jaune : Général aux Temps
- 2-: RAPID POMPAGE / ESPACE-SUD : oncé : Général aux Points
- 3- POISELLE SERVICE /: à Blanc à Pois Rouge Meilleur Grimpeur
- 4- STVA/ RLDM : Rouge: Meilleur Junior
- 5- VILLE DU PRÊCHEUR : Bleu Ciel : Meilleur Espoir
- 6- VILLE DE SAINTE-MARIE: Rose : Points Chauds
- 7- Ville de RIVIERE-PILOTE /FC AUTO-ECOLE: Blanc : Meilleur : Pass' Open
- 8- ROSETTE / Les AMIS DU VELO: Orange : Meilleur Equipe

Le Grand Prix du 22 mai 2016

Organisé par la PEDALE-PILOTINE en partenariat avec le Comité Régional Cycliste de la Martinique est patronné par :

La Collectivité Territoriale de Martinique
La Ville de Rivière-Pilote
La Ville de Sainte-Marie
La Ville du Prêcheur
L'Espace-Sud
Soutenu par :
Les Transports HandiCar et Blue Car
Epicerie et Pizzéria POISSELE-SERVICE
Les Etablissements Rosette
EUROPCAR
Rapid Pompage
STVA
STAJ
RLDM
FC Auto-école
Les Amis du Vélo
Avec en invités :
Une sélection du Club de la TA TCHIRA venue du Venezuela
Le VCG avec le vainqueur de l'édition 2014 Ludovic TURPIN
Et la participation des coureurs des clubs locaux

